



TRANSAT A.T. INC.
PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 janvier 2024

Relations avec les investisseurs
M. Jean-François Pruneau
Chef de la direction financière

relationsinvestisseurs@transat.com

Symbole boursier
TSX: TRZ

TABLE DES MATIÈRES

1.	Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives.....	1
2.	Mesures financières non normalisées selon les IFRS.....	3
3.	Faits saillants financiers.....	6
4.	Aperçu.....	7
5.	Fait saillant du trimestre.....	7
6.	Activités consolidées.....	8
7.	Situation financière, trésorerie et sources de financement.....	14
8.	Autres.....	21
9.	Comptabilité.....	21
10.	Contrôles et procédures.....	22
11.	Perspectives.....	22

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2023 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les notes afférentes et le rapport annuel de 2023, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2023. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 13 mars 2024. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

1. AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société, y compris concernant ses résultats, sa position financière et ses perspectives futures. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies et les effets rémanents de la pandémie de COVID-19, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, la capacité de la Société à atténuer de manière adéquate les problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos aéronefs, les technologies de l'information et les télécommunications, les risques liés à la cybersécurité, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2023.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la Société ne prévoit pas une courbe ascendante des revenus aériens unitaires aussi importante qu'à la saison estivale 2023 et demeurera donc proactive dans la gestion de ses coûts, tout en cherchant activement à atténuer l'augmentation structurelle des coûts qui frappent l'industrie.
- La perspective selon laquelle, la Société a révisé à la baisse la prévision d'augmentation de sa capacité disponible pour l'exercice 2024, la faisant passer de 19 % à 13 %.
- La perspective selon laquelle la Société s'attend maintenant à ce que sa marge de BAIIA ajusté pour l'exercice 2024 se situe dans le bas de la fourchette de 7,5% à 9,0%.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les normes et mesures au niveau de la santé et la sécurité du personnel et des voyageurs imposées par les autorités gouvernementales et aéroportuaires seront conformes à celles actuellement en vigueur, que la main-d'œuvre demeurera disponible tant pour la Société, ses fournisseurs ainsi que les entreprises rendant des services aux voyageurs dans les aéroports, que les facilités de crédit et autres modalités de crédit de ses partenaires commerciaux continueront d'être disponibles comme par le passé et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de change, les prix de vente, les coûts d'hôtels et autres coûts demeureront stables, que la Société sera en mesure d'atténuer de manière adéquate les problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

2. MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés, la réévaluation du passif lié aux bons de souscription, les gains (pertes) à la cession d'entreprises et/ou d'actifs, les coûts de restructuration, les radiations et dépréciation d'actifs, la reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, l'amortissement, les gains (pertes) de change, les gains (pertes) sur modification de la dette à long terme et autres éléments inhabituels importants, et en incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée) ou BAIIA ajusté	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement et dépréciation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, coûts de restructuration et de transaction et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts ou BAI ajusté	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) sur modification de la dette à long terme, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain sur cession de placement, gain (perte) à la cession d'actifs, coûts de restructuration et de transaction, radiation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, gain (perte) de change et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) sur modification de la dette à long terme, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain sur cession de placement, gain (perte) à la cession d'actifs, coûts de restructuration et de transaction, radiation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, gain (perte) de change, réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Dettes totales	Dettes à long terme plus le montant des obligations locatives, de la subvention publique différée et du passif lié aux bons de souscription, net des coûts de financement reportés associés au financement non garanti CUGE. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
Dettes totales nettes	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$
Perte d'exploitation	(52 429)	(38 103)
Amortissement et dépréciation	50 164	41 108
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	(3 112)	—
Coûts de restructuration	66	2 900
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(3 314)	(2 574)
Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	(8 625)	3 331
Perte avant charge d'impôts	(61 039)	(56 658)
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	(3 112)	—
Coûts de restructuration	66	2 900
Variation de la juste valeur des dérivés	22 159	9 921
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	11 747	10 139
Gain de change	(42 127)	(22 829)
Gain sur cession de placement	(5 784)	—
Gain sur cession d'actifs	—	(2 511)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(3 314)	(2 574)
Perte ajustée avant charge d'impôts	(81 404)	(61 612)
Perte nette	(60 977)	(56 610)
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	(3 112)	—
Coûts de restructuration	66	2 900
Variation de la juste valeur des dérivés	22 159	9 921
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	11 747	10 139
Gain de change	(42 127)	(22 829)
Gain sur cession de placement	(5 784)	—
Gain sur cession d'actifs	—	(2 511)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(3 314)	(2 574)
Perte nette ajustée	(81 342)	(61 564)
Perte nette ajustée	(81 342)	(61 564)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 580	38 065
Perte nette ajustée par action	(2,11)	(1,62)
	Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023
(en milliers de dollars)	\$	\$
Dettes à long terme	665 104	669 145
Subvention publique différée	140 480	146 634
Passif lié aux bons de souscription	32 563	20 816
Obligations locatives	1 138 407	1 221 451
Dettes totales	1 976 554	2 058 046
Dettes totales	1 976 554	2 058 046
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(453 286)	(435 647)
Dettes totales nettes	1 523 268	1 622 399

3. FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Trimestres clos les 31 janvier			
	2024	2023	Écart	Écart
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	%
États des résultats consolidés				
Revenus	785 498	667 457	118 041	17,7
Perte d'exploitation	(52 429)	(38 103)	(14 326)	(37,6)
Perte nette	(60 977)	(56 610)	(4 367)	(7,7)
Perte de base par action	(1,58)	(1,49)	(0,09)	(6,0)
Perte diluée par action	(1,58)	(1,49)	(0,09)	(6,0)
Résultat (perte) d'exploitation ajusté(e) ¹	(8 625)	3 331	(11 956)	(358,9)
Perte nette ajustée ¹	(81 342)	(61 564)	(19 778)	(32,1)
Perte nette ajustée par action ¹	(2,11)	(1,62)	(0,49)	(30,2)
États des flux de trésorerie consolidés				
Activités opérationnelles	110 702	195 088	(84 386)	(43,3)
Activités d'investissement	(28 745)	(10 481)	(18 264)	(174,3)
Activités de financement	(63 150)	(40 307)	(22 843)	(56,7)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 168)	877	(2 045)	(233,2)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	17 639	145 177	(127 538)	(87,9)
	Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023	Écart	Écart
	\$	\$	\$	%
États de la situation financière consolidés				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	453 286	435 647	17 639	4,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)	641 936	450 752	191 184	42,4
	1 095 222	886 399	208 823	23,6
Actif total	2 786 111	2 569 370	216 741	8,4
Dettes (courant et non courant)	665 104	669 145	(4 041)	(0,6)
Dettes totales ¹	1 976 554	2 058 046	(81 492)	(4,0)
Dettes totales nettes ¹	1 523 268	1 622 399	(99 131)	(6,1)

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

4. APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Fondée à Montréal il y a 36 ans, Transat est un joueur phare du voyage loisir. Connu en tant que transporteur aérien sous la marque Air Transat, Transat regroupe aussi des entités spécialisées en tant que voyagistes et d'autres dans la distribution au détail de produits de voyages vacances. L'ensemble de son offre comprend des produits et des services pour découvrir une multitude de destinations internationales, principalement en Europe et les Caraïbes, avec des visées de croissance vers l'Amérique du Sud et l'Afrique du Nord.

Son siège social est situé à Montréal, avec des places d'affaires en France et au Royaume-Uni, ainsi que dans les Caraïbes. Sa ligne aérienne, Air Transat, occupe une place importante sur les plateformes aéroportuaires de l'Aéroport international Montréal-Trudeau (YUL) et de l'Aéroport Pearson (YYZ). Transat compte plus de 5 000 personnes à son emploi qui partagent la même raison d'être, soit de réduire les distances qui nous séparent.

Élue par la clientèle meilleure compagnie aérienne loisirs au monde aux World Airline Awards 2023 de Skytrax, Air Transat est reconnue pour l'excellence de son service à la clientèle.

5. FAIT SAILLANT DU TRIMESTRE

CESSION D'UN PLACEMENT DANS UNE COENTREPRISE

Le 9 janvier 2024, la Société a clôturé l'accord de vente et d'achat de sa participation de 50 % dans Desarrollo Transimar, une société mexicaine exploitant un hôtel, le Armony Luxury Resort & Spa, Marival Collection, situé près de Puerto Vallarta au Mexique, à son coactionnaire. La transaction, d'un montant de 15,5 millions \$ US, [20,7 millions \$] a été réglée en espèces à la clôture de la transaction. La Société a enregistré un gain sur cession de placement de 5,8 millions \$. La Société a utilisé le produit de cette transaction pour effectuer des remboursements totalisant 20,7 millions \$ sur ses facilités de crédit garanties.

6. ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2024 \$	2023 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	785 498	667 457	118 041	17,7
Charges d'exploitation				
Coûts liés à la prestation de services touristiques	269 098	225 828	43 270	19,2
Carburant d'aéronefs	135 419	137 215	(1 796)	(1,3)
Salaires et avantages du personnel	123 509	101 426	22 083	21,8
Frais de vente et de distribution	61 981	50 377	11 604	23,0
Entretien d'aéronefs	57 078	38 625	18 453	47,8
Frais d'aéroports et de navigation	46 035	36 752	9 283	25,3
Loyer d'aéronefs	6 787	1 987	4 800	241,6
Autres coûts aériens	62 599	45 496	17 103	37,6
Autres	28 433	24 242	4 191	17,3
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	(130)	(396)	266	67,2
Amortissement et dépréciation	50 164	41 108	9 056	22,0
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	(3 112)	—	(3 112)	100,0
Coûts de restructuration	66	2 900	(2 834)	(97,7)
	837 927	705 560	132 367	18,8
Perte d'exploitation	(52 429)	(38 103)	(14 326)	(37,6)
Coûts de financement	35 640	32 213	3 427	10,6
Revenus du financement	(13 025)	(8 378)	(4 647)	(55,5)
Variation de la juste valeur des dérivés	22 159	9 921	12 238	123,4
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	11 747	10 139	1 608	15,9
Gain de change	(42 127)	(22 829)	(19 298)	(84,5)
Gain sur cession de placement	(5 784)	—	(5 784)	100,0
Gain sur cession d'actifs	—	(2 511)	2 511	100,0
Perte avant charge d'impôts	(61 039)	(56 658)	(4 381)	(7,7)
Impôts sur le résultat (récupération)				
Exigibles	401	254	147	57,9
Différés	(463)	(302)	(161)	(53,3)
	(62)	(48)	(14)	(29,2)
Perte nette de la période	(60 977)	(56 610)	(4 367)	(7,7)

REVENUS

Nous tirons nos revenus du transport aérien, des voyageurs expéditifs, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à 2023, nos revenus ont augmenté de 118,0 millions \$ (17,7 %) pour le trimestre clos le 31 janvier 2024. Cette hausse témoigne d'une reprise de la demande. Pour le trimestre, sur l'ensemble du réseau, la capacité offerte a augmenté de 25 % comparativement à celle mise en marché en 2023, alors que celle sur les routes Sud, le principal marché durant cette période, a augmenté de 30 %. Dans l'ensemble, le trafic a été supérieur de 20 % à celui du trimestre correspondant de 2023. Cette hausse a toutefois été freinée par les spéculations persistantes à l'égard d'une grève de nos agents de bord tout au long du trimestre. Ces spéculations ont également nuí à nos revenus aériens unitaires qui, exprimés en revenu par passager-mille (ou « yield »), ont affiché une baisse de 3,1 %. Pour l'ensemble de nos marchés, nous avons affiché un coefficient d'occupation de 80,2 %, comparativement à 83,6 % en 2023.

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont augmenté de 132,4 millions \$ (18,8 %) pour le trimestre par rapport à 2023. Cette augmentation est attribuable à la hausse de notre capacité mise en marché par rapport à la période correspondante de 2023 ainsi que par les coûts engendrés par l'enjeu des problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney, dont ceux concernant la location d'aéronefs supplémentaires pour combler la capacité des trois aéronefs actuellement immobilisés.

Coûts liés à la prestation de services touristiques

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent principalement le coût des chambres d'hôtels et le coût de sièges réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat, ainsi que les coûts de transfert et d'excursions. Comparativement à 2023, ces coûts ont augmenté de 43,3 millions \$ (19,2 %) pour le trimestre. L'augmentation est principalement liée à la hausse de 14 % du nombre de forfaits vendus par rapport à 2023.

Carburant d'aéronefs

La dépense de carburant d'aéronefs a diminué de 1,8 million \$ (1,3 %) au cours du trimestre. Cette diminution résulte principalement de la baisse des prix du carburant de 18 %, comparativement à la période correspondante de 2023, ainsi qu'à l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain, partiellement compensée par l'augmentation du volume de litres consommés en raison de la hausse de la capacité.

Salaires et avantages du personnel

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 22,1 millions \$ (21,8 %) pour le trimestre, comparativement à 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accroissement du nombre d'employés afin de soutenir la hausse de notre capacité.

Frais de vente et de distribution

Les frais de vente et de distribution comprennent les commissions versées aux agences de voyages, les frais de carte de crédit, les frais de distribution et les frais de commercialisation. Les frais de vente et de distribution ont augmenté de 11,6 millions \$ (23,0 %) au cours du trimestre, par rapport à 2023. Cette augmentation découle de la hausse de notre volume d'activités et des dépenses de publicité.

Entretien d'aéronefs

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais non capitalisables engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs, ainsi qu'en lien avec la provision pour conditions de retour. Comparativement à 2023, ces dépenses ont augmenté de 18,5 millions \$ (47,8 %) au cours du trimestre. Cette augmentation est principalement due à la hausse de la capacité mise en marché par rapport à 2023 et par la hausse des entretiens effectués conformément aux plans de maintenance des constructeurs.

Frais d'aéroports et de navigation

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 9,3 millions \$ (25,3%) au cours du trimestre, comparativement à 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de la capacité mise en marché comparativement à 2023 ainsi qu'à la hausse des prix.

Loyer d'aéronefs

Les loyers d'aéronefs correspondent aux loyers variables d'aéronefs ainsi qu'à ceux liés à des baux à court terme. Les loyers d'aéronefs ont augmenté de 4,8 millions \$ au cours du trimestre, par rapport à 2023. Cette augmentation résulte de la location de six aéronefs pour le trimestre en raison de l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney et du retard dans la livraison des Airbus A321LR, comparativement à la location deux aéronefs en 2023.

Autres coûts aériens

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage, des frais de commissariat et d'autres frais liés aux opérations aériennes. Les autres coûts aériens ont augmenté de 17,1 millions \$ (37,6 %) au cours du trimestre, comparativement à 2023. Cette augmentation est principalement due à une hausse de notre capacité par rapport à 2023 ainsi qu'en raison de l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney.

Autres

Les autres frais ont augmenté de 4,2 millions \$ (17,3 %) au cours du trimestre, comparativement à 2023. Cette augmentation découle de la hausse de notre volume d'activités par rapport à 2023.

Quote-part du résultat net d'une coentreprise

Notre quote-part du résultat net d'une coentreprise correspond à notre quote-part du résultat net de Desarrollo Transimar, notre coentreprise en hôtellerie. Notre quote-part du résultat net s'élève à 0,1 million \$ pour le premier trimestre, comparativement à 0,4 million \$ pour le trimestre correspondant de 2023. Le 9 janvier 2024, la Société a cédé sa participation de 50 % dans Desarrollo Transimar à son coactionnaire (voir section *Gain sur cession de placement*).

Amortissement et dépréciation

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles. L'amortissement a augmenté de 9,1 millions \$ (22,0 %) au cours du premier trimestre, comparativement à 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à l'entrée en service d'un Airbus A330, trois Airbus A321LR et d'un A321ceo en 2023.

Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise

Préalablement à la clôture de la transaction de vente de sa participation dans une coentreprise conclue au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, La Société a comptabilisé une reprise de dépréciation de 3,1 millions \$, correspondant au cumul des pertes de valeurs comptabilisées liées à son placement dans une coentreprise.

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration correspondent principalement aux indemnités de cessation d'emploi liées à la fermeture de la base de Vancouver à compter du 30 juin 2023 ainsi qu'aux coûts de réinstallation du personnel. La Société a enregistré des coûts de restructuration de 0,1 million \$ au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, comparativement à 2,9 millions \$ en 2023.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 52,4 millions \$ (6,7 %) au cours du premier trimestre, comparativement à 38,1 millions \$ (5,7 %) en 2023.

La détérioration de notre perte d'exploitation découle des coûts supplémentaires résultant de l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney ainsi que des spéculations persistantes à l'égard d'une grève de nos agents de bord tout au long du trimestre qui ont nui à nos revenus aériens unitaires qui ont affiché une baisse supérieure à celle des coûts unitaires.

Au cours du trimestre, nous avons affiché une perte d'exploitation ajustée de 8,6 millions \$ (1,1 %), comparativement à un résultat d'exploitation ajusté de 3,3 millions \$ (0,5 %) en 2023.

AUTRES CHARGES ET REVENUS

Coûts de financement

Les coûts de financement incluent les intérêts sur l'obligation locative, la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente, les frais de mise en place ainsi que les frais financiers, nets des produits de la subvention publique différée. Les coûts de financement ont augmenté de 3,4 millions \$ (10,6 %) pour le trimestre, comparativement à 2023. La hausse est due à l'augmentation des obligations locatives principalement en raison de l'ajout de sept nouveaux baux d'aéronefs en 2023 et à l'augmentation des taux d'intérêt.

Revenus de financement

Les revenus de financement ont augmenté de 4,6 millions \$ (55,5 %) au cours du trimestre, comparativement à 2023 en raison de la hausse des taux d'intérêt par rapport à 2023 et de la hausse des soldes moyens de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Variation de la juste valeur des dérivés

La variation de la juste valeur des dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille des instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises a diminué de 22,0 millions \$. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux devises en raison de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Réévaluation du passif lié aux bons de souscription

La réévaluation du passif lié aux bons de souscription représente la variation de la juste valeur des bons de souscription au cours de la période. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, la juste valeur des bons de souscription a augmenté de 11,7 millions \$ principalement en raison de l'augmentation du cours de clôture de l'action de 3,01 \$ à 4,22 \$ entre le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2024.

Gain de change

Au cours du trimestre, nous avons affiché un gain de change de 42,1 millions \$, comparativement à 22,8 millions \$ en 2023. En 2024, le gain de change est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Gain sur cession de placement

Le 9 janvier 2024, la Société a clôturé l'accord de vente et d'achat de sa participation de 50% dans Desarrollo Transimar, une société mexicaine exploitant un hôtel, le Armony Luxury Resort & Spa pour un montant de 15,5 millions \$ US, [20,7 millions \$]. À la suite de cette transaction, la Société a enregistré un gain sur cession de placement de 5,8 millions \$.

Gain sur cession d'actifs

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023, le gain sur cession d'actif de 2,5 millions \$ est dû au retour au bailleur d'un Boeing 737-800. Ce gain résulte principalement du renversement du solde d'obligations locatives y afférent. La valeur comptable des actifs liés au droit d'utilisation pour ce bail d'aéronef avait été entièrement dépréciée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La récupération d'impôts sur le résultat s'est établie à 0,1 million \$ pour le premier trimestre, comparativement à 0,0 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 0,1 % pour le trimestre, comparativement à 0,1 % pour la période correspondante de 2023.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a cessé de comptabiliser des actifs d'impôts différés et réduit la valeur comptable des soldes d'actifs d'impôts différés liés à ses opérations canadiennes dont elle n'était plus en mesure de justifier la comptabilisation conformément aux normes IFRS. Ainsi, au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, les actifs d'impôts différés des filiales canadiennes n'ont donc pas été comptabilisés.

RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées, pour le premier trimestre de 2024, notre perte nette s'est établie à 61,0 millions \$, soit 1,58 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 56,6 millions \$, soit 1,49 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier trimestre de 2024, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action a été de 38 580 000 (de base et dilué), comparativement à 38 065 000 (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de 2023.

Pour le premier trimestre, notre perte nette ajustée s'est établie à 81,3 millions \$ (2,11 \$ par action), comparativement à 61,6 millions \$ (1,62 \$ par action) en 2023.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Pour tous les trimestres présentés, la hausse des revenus est attribuable à une reprise des activités ainsi qu'à une hausse des prix de vente. En 2022, les revenus de la Société, principalement au cours de l'hiver, avaient été freinés par la chute drastique de la demande et par des annulations massives de réservations à la suite de l'apparition du variant Omicron. La Société avait ainsi réduit la capacité totale de la saison d'hiver 2022.

Pour la première partie de l'hiver 2024 (T1), la diminution de notre résultat d'exploitation découle des coûts supplémentaires occasionnés par l'enjeu lié aux problèmes des moteurs GTF de Pratt & Whitney ainsi que des spéculations persistantes à l'égard d'une grève de nos agents de bord tout au long du trimestre qui ont nui à nos revenus aériens unitaires qui ont affiché une baisse supérieure à celle des coûts unitaires. Quant à nos résultats d'exploitation pour tous les trimestres présentés de 2023 par rapport à 2022 (T2, T3 et T4), l'amélioration découle de la reprise de nos activités, du retour de la demande et de la hausse des revenus aériens unitaires. Pour la saison d'été 2023 (T3 et T4), l'amélioration de notre résultat d'exploitation découle également de la diminution des prix du carburant, partiellement atténuée par la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T2-2022	T3-2022	T4-2022	T1-2023	T2-2023	T3-2023	T4-2023	T1-2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	358 157	508 304	573 139	667 457	870 111	746 317	764 467	785 498
Résultat (perte) d'exploitation	(87 513)	(93 218)	(48 848)	(38 103)	18 740	64 375	44 721	(52 429)
Résultat net (perte nette)	(98 276)	(106 472)	(126 231)	(56 610)	(29 180)	57 303	3 195	(60 977)
Résultat (perte) de base par action	(2,60)	(2,82)	(3,32)	(1,49)	(0,76)	1,49	0,08	(1,58)
Résultat (perte) dilué(e) par action	(2,60)	(2,82)	(3,32)	(1,49)	(0,76)	1,49	0,08	(1,58)
Résultat (perte) d'exploitation ajusté(e) ¹	(51 014)	(57 824)	(11 545)	3 331	56 144	114 782	89 007	(8 625)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) ¹	(111 563)	(120 901)	(75 930)	(61 564)	(7 957)	42 302	15 676	(81 342)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action ¹	(2,95)	(3,20)	(2,00)	(1,62)	(0,21)	1,10	0,41	(2,11)

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

7. SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31 janvier 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 453,3 millions \$, comparativement à 435,6 millions \$ au 31 octobre 2023. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 641,9 millions \$ à la fin du premier trimestre de 2024, comparativement à 450,8 millions \$ au 31 octobre 2023. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement déficitaire de 209,0 millions \$, soit un ratio de 0,87, par rapport à un fonds de roulement déficitaire de 57,7 millions \$ et un ratio de 0,95 au 31 octobre 2023.

L'actif total a augmenté de 216,7 millions \$ (8,4 %), passant de 2 569,4 millions \$ le 31 octobre 2023 à 2 786,1 millions \$ le 31 janvier 2024. Cette hausse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté plus loin. Les capitaux propres ont diminué de 61,1 millions \$, passant de capitaux propres négatifs de 779,0 millions \$ au 31 octobre 2023 à 840,2 millions \$ au 31 janvier 2024. Cette baisse découle principalement de la perte nette de 61,0 millions \$.

(en milliers de dollars)	31 janvier 2024 \$	31 octobre 2023 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	453 286	435 647	17 639	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	641 936	450 752	191 184	Augmentation du volume d'activités
Clients et autres débiteurs	152 754	138 675	14 079	Augmentation des sommes à recevoir de l'état suite aux livraisons d'aéronefs et des sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit
Impôts sur le résultat à recevoir	684	598	86	Aucun écart important
Stocks	37 934	33 735	4 199	Augmentation de l'inventaire de pièces d'aéronefs
Charges payées d'avance	50 844	38 113	12 731	Augmentation du volume d'activités
Dépôts	331 313	322 805	8 508	Augmentation des dépôts liés aux entretiens d'aéronefs
Actifs d'impôt différé	1 428	1 047	381	Comptabilisation d'actifs d'impôt différé par certaines filiales étrangères
Immobilisations corporelles	1 082 125	1 083 109	(984)	Amortissement de la période partiellement compensé par les acquisitions
Immobilisations incorporelles	14 880	14 771	109	Acquisitions de logiciels partiellement compensées par l'amortissement de la période
Instruments financiers dérivés	18 927	38 321	(19 394)	Variation défavorable des dérivés liés au carburant et aux devises contractés
Placement	—	11 797	(11 797)	Cession de la coentreprise

(en milliers de dollars)	31 janvier 2024	31 octobre 2023	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Passif				
Fournisseurs et autres créiteurs	404 231	319 764	84 467	Augmentation du volume des activités
Impôts sur le résultat à payer	794	416	378	Aucun écart important
Dépôts de clients et revenus différés	1 026 865	754 176	272 689	Augmentation du volume des activités
Instruments financiers dérivés	14 247	17 158	(2 911)	Variation favorable des dérivés liés au carburant et aux devises contractés
Dette à long terme et obligations locatives	1 803 511	1 890 596	(87 085)	Principalement en raison des remboursements de capital et de l'appréciation du dollar par rapport à la devise américaine
Provision pour conditions de retour	182 474	177 832	4 642	Augmentation liée au passage du temps et aux changements d'estimations partiellement compensée par l'appréciation du dollar par rapport à la devise américaine
Passif lié aux bons de souscription	32 563	20 816	11 747	Augmentation de la juste valeur au cours de la période en raison de la variation du cours de l'action de la Société
Subvention publique différée	140 480	146 634	(6 154)	Produits tirés des subventions publiques de la période selon la méthode du taux d'intérêt effectif
Passif lié aux avantages du personnel	21 113	20 961	152	Aucun écart important
Passifs d'impôt différé	12	56	(44)	Aucun écart important
Capitaux propres				
Capital-actions	223 864	223 450	414	Émissions sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 134	16 329	(195)	Renversement de la charge liée aux paiements fondés sur des actions
Déficit	(1 069 429)	(1 008 452)	(60 977)	Perte nette
Montant cumulé des écarts de change	(10 748)	(10 366)	(382)	Perte de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 janvier		
	2024	2023	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	110 702	195 088	(84 386)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(28 745)	(10 481)	(18 264)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(63 150)	(40 307)	(22 843)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(1 168)	877	(2 045)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	17 639	145 177	(127 538)

Activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 110,7 millions \$, par rapport à 195,1 millions \$ en 2023. La diminution de 84,4 millions \$ des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles est attribuable à la baisse de 71,2 millions \$ des liquidités générées par la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, à l'augmentation de 7,8 millions \$ de la perte nette avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (entrées) de fonds, à la baisse de 6,4 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels, partiellement compensées par l'augmentation de 1,0 million \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 28,7 millions \$ au cours du premier trimestre, comparativement à 10,5 millions \$ en 2023, soit une augmentation de 18,3 millions \$. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 49,2 millions \$, et consistent principalement en des entretiens d'aéronefs et en de l'équipement d'aéronefs, comparativement à 10,5 millions \$ pour 2023. De plus, en 2024, un montant de 20,4 millions \$ a été reçu à titre de contrepartie nette en lien avec la cession de notre placement dans Desarrollo Transimar.

Activités de financement

Pour le premier trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont élevés à 63,2 millions \$ comparativement à 40,3 millions \$ en 2023, soit une augmentation de 22,8 millions \$. La Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives de 42,9 millions \$, comparativement à 40,5 millions \$ en 2023. La Société a également procédé à des remboursements liés à ses facilités de crédit pour un montant total de 20,7 millions \$ au cours du premier trimestre de 2024.

FINANCEMENT

Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'un accord avec le gouvernement du Canada qui lui a permis d'emprunter des liquidités de 743,3 millions \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). Les facilités de crédit entièrement remboursables mises à disposition par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada au titre du CUGE, se décomposent comme suit :

Financement garanti CUGE

Un montant initial de principal de 78,0 millions \$, sous forme de facilité de crédit non renouvelable et garantie, qui vient à échéance le 29 avril 2025. La facilité de crédit est garantie au moyen d'une charge de premier rang grevant les actifs des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions et porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 janvier 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, la Société a effectué un remboursement de 11,0 millions \$, portant ainsi le solde de principal à rembourser à 41,4 millions \$ [52,4 millions \$ au 31 octobre 2023]. Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 41,0 millions \$ au 31 janvier 2024 [51,9 millions \$ au 31 octobre 2023].

Financement non garanti CUGE

Un montant de 312,0 millions \$, sous forme de facilité de crédit non renouvelable et non garantie qui vient à échéance le 29 avril 2026. La facilité de crédit portait intérêt au taux de 5,0 % jusqu'au 31 décembre 2023. Elle porte maintenant intérêt au taux de 8,0 % jusqu'au 31 décembre 2024, augmentant de 2,0 % par an par la suite, avec possibilité de capitalisation des intérêts jusqu'au 31 décembre 2024. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 327,4 millions \$ au 31 janvier 2024 [317,2 millions \$ au 31 octobre 2023].

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement non garanti CUGE, la Société a émis un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action (représentant le cours moyen pondéré en fonction du volume pour les cinq jours de bourse précédant l'émission des bons) au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75% de l'engagement total disponible au titre du financement non garanti CUGE.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détiennne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement non garanti CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement non garanti CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

En vertu des limites énoncées précédemment, si les 13 000 000 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 9 658 090 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 3 341 910 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

Facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage

Un montant de 353,3 millions \$ sous forme de facilité de crédit non garantie afin d'offrir un remboursement aux voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020 et pour lesquels un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Cette facilité de crédit vient à échéance le 29 avril 2028 et porte intérêt au taux de 1,22 %. Dans la mesure où le financement garanti CUGE et le financement non garanti CUGE n'auront pas été remboursés, cette facilité de crédit pourrait devenir immédiatement exigible en cas de défaut en vertu du financement CUGE, y compris advenant un changement de contrôle et ce, en l'absence d'une renonciation par les prêteurs à en faire valoir l'exigibilité ou advenant un changement de contrôle sans le consentement des prêteurs.

Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée. Au 31 janvier 2024, la valeur comptable de la facilité de crédit s'élève à 211,4 millions \$ [205,2 millions \$ au 31 octobre 2023], et un montant de 140,5 millions \$ [146,6 millions \$ au 31 octobre 2023] est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à ces prélèvements.

Dans le cadre de la mise en place de ces facilités de crédit, la Société a pris certains engagements, relatifs notamment :

- Au remboursement des voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020, pour lequel un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Les remboursements ont commencé au début du mois de mai 2021. Conformément à l'accord conclu, pour être éligibles, les clients devaient faire connaître leur souhait d'être remboursés avant le 26 août 2021;
- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien du niveau d'emploi actif à hauteur de celui constaté au 28 avril 2021.

Autres facilités de crédit

Entente de crédit à terme rotatif

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50,0 millions \$ aux fins de ses opérations qui vient à échéance le 29 avril 2025. Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 janvier 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité était pleinement utilisée.

Entente de crédit subordonnée

La Société dispose d'une entente de crédit subordonnée aux fins de ses opérations au montant initial de principal de 70,0 millions \$. L'entente vient à échéance au 29 avril 2025 et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de deuxième rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, majoré d'une prime de 9,75 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 8,75 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 janvier 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, la Société a effectué un remboursement de 9,7 millions \$ portant ainsi le solde de principal à rembourser à 36,3 millions \$ [46,0 millions \$ au 31 octobre 2023]. Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité était pleinement utilisée.

Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers consolidés.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location liés aux aéronefs engagés non livrés, d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur
- Obligations d'achat

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 809,2 millions \$ au 31 janvier 2024 [851,5 millions \$ au 31 octobre 2023] et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN (en milliers de dollars)	Au 31 janvier 2024	Au 31 octobre 2023
	\$	\$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	1 316	1 350
Contrats de cautionnement	768	797
Contrats de location		
Obligations en vertu de contrats de location	807 147	849 320
	809 231	851 467

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74,0 millions \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2024, un montant de 69,2 millions \$ [69,9 millions \$ au 31 octobre 2023] était utilisé, dont 29,8 millions \$ [29,8 millions \$ au 31 octobre 2023] pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire garantie par des dépôts de laquelle un montant de 1,2 million £ (2,0 millions \$) a été tiré.

Au 31 janvier 2024, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait diminué de 42,2 millions \$ par rapport au 31 octobre 2023. Cette diminution découle principalement de l'appréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain, partiellement compensée par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur les loyers futurs.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

Endettement

La Société affiche une dette à long terme de 665,1 millions \$ ainsi que des obligations locatives de 1 138,4 millions \$ à l'état consolidé de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 1 976,6 millions \$ au 31 janvier 2024, soit une baisse de 81,5 millions \$ comparativement au 31 octobre 2023. Cette baisse est principalement attribuable aux remboursements des obligations locatives et des dettes à long terme ainsi qu'à l'appréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain.

La dette totale nette a diminué de 99,1 millions \$, passant de 1 622,4 millions \$ au 31 octobre 2023 à 1 523,3 millions \$ au 31 janvier 2024. La diminution de notre dette totale nette est due à la baisse de notre dette totale et à l'augmentation de notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Actions en circulation

Au 31 janvier 2024, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 8 mars 2024, il y avait un total de 38 719 979 actions à droit de vote en circulation.

Options d'achat d'actions

Au 8 mars 2024, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 375 904, dont 75 904 pouvaient être exercées.

Bons de souscription

Au 31 janvier 2024 et au 8 mars 2024, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient émis. Au 31 janvier 2024 et au 8 mars 2024, un total de 13 000 000 étaient acquis en vertu des tirages effectués sur la facilité de crédit et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

8. AUTRES

FLOTTE

Au 31 janvier 2024, la flotte permanente d'Air Transat compte treize Airbus A330 (332 ou 345 sièges), quinze Airbus A321LR (199 sièges) et huit Airbus A321ceo (199 sièges).

LITIGES

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines d'entre elles n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

9. COMPTABILITÉ

Les méthodes comptables et modalités de calcul utilisées par la Société sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2023. Les méthodes comptables de la Société n'ont fait l'objet d'aucune modification significative depuis cette date.

MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES

Modifications d'IAS 1 - Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants* qui apportait des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à clarifier la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers dont la date de règlement est incertaine en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des amendements au document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants*. Les amendements visent notamment à améliorer les informations qu'une entité fournit lorsque son droit de différer le règlement d'un passif est soumis au respect de clauses restrictives dans les douze mois suivant la date de clôture. Plus particulièrement, les amendements précisent que les clauses restrictives à respecter après la date de clôture n'affectent pas le classement des instruments d'emprunt ou d'autres passifs financiers en tant que courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications obligent une société à divulguer des informations sur ces clauses restrictives dans les notes aux états financiers.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, et l'application anticipée est permise. Il est trop tôt pour déterminer si l'application de ces modifications pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date d'adoption.

10. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par la Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 janvier 2024 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

La Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 31 janvier 2024, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

11. PERSPECTIVES

Les tendances actuelles pour la saison estivale montrent des réservations et des prix qui sont essentiellement comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Toutefois, la Société ne prévoit pas une courbe ascendante des revenus aériens unitaires aussi importante qu'à la saison estivale 2023 et demeurera donc proactive dans la gestion de ses coûts, tout en cherchant activement à atténuer l'augmentation structurelle des coûts qui frappent l'industrie.

Compte tenu de l'environnement opérationnel actuel, la Société a révisé à la baisse la prévision d'augmentation de sa capacité disponible pour l'exercice 2024, la faisant passer de 19 % à 13 %.

En vertu de ce qui précède, la Société s'attend maintenant à ce que sa marge de BAIIA ajusté pour l'exercice 2024 se situe dans le bas de la fourchette de 7,5% à 9,0% annoncée en décembre dernier. Dans la formulation des énoncés prospectifs, la Société a établi les hypothèses suivantes pour l'exercice : une faible croissance du PIB canadien, un taux de change de 1,34 \$ CA pour 1 \$ US et un prix moyen du gallon de carburant d'aviation de 4,00 \$ CA.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Notes	Au 31 janvier 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
ACTIFS	8		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		453 286	435 647
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	3	612 186	421 002
Clients et autres débiteurs	4	152 754	138 675
Impôts sur le résultat à recevoir		684	598
Stocks		37 934	33 735
Charges payées d'avance		50 844	38 113
Instruments financiers dérivés		18 927	38 321
Partie courante des dépôts	5	95 087	100 609
Actifs courants		1 421 702	1 206 700
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	3	29 750	29 750
Dépôts	5	236 226	222 196
Actifs d'impôt différé		1 428	1 047
Immobilisations corporelles	6	1 082 125	1 083 109
Immobilisations incorporelles		14 880	14 771
Placement	7	—	11 797
Actifs non courants		1 364 409	1 362 670
		2 786 111	2 569 370
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		404 231	319 764
Impôts sur le résultat à payer		794	416
Dépôts de clients et revenus différés		1 026 865	754 176
Instruments financiers dérivés		14 247	17 158
Partie courante des obligations locatives	8	150 204	150 246
Passif lié aux bons de souscription	9	32 563	20 816
Partie courante de la provision pour conditions de retour	10	1 829	1 856
Passifs courants		1 630 733	1 264 432
Dette à long terme et obligations locatives	8	1 653 307	1 740 350
Subvention publique différée	8	140 480	146 634
Provision pour conditions de retour	10	180 645	175 976
Passif lié aux avantages du personnel		21 113	20 961
Passifs d'impôt différé		12	56
Passifs non courants		1 995 557	2 083 977
CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)			
Capital-actions	11	223 864	223 450
Provision pour paiements fondés sur des actions		16 134	16 329
Déficit		(1 069 429)	(1 008 452)
Montant cumulé des écarts de change		(10 748)	(10 366)
		(840 179)	(779 039)
		2 786 111	2 569 370

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

Au nom du conseil d'administration,



Administratrice



Administratrice

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Non audités (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes	Trimestres clos les 31 janvier	
		2024 \$	2023 \$
Revenus	12	785 498	667 457
Charges d'exploitation			
Coûts liés à la prestation de services touristiques		269 098	225 828
Carburant d'aéronefs		135 419	137 215
Salaires et avantages du personnel		123 509	101 426
Frais de vente et de distribution		61 981	50 377
Entretien d'aéronefs		57 078	38 625
Frais d'aéroports et de navigation		46 035	36 752
Loyer d'aéronefs	8	6 787	1 987
Autres coûts aériens		62 599	45 496
Autres		28 433	24 242
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	7	(130)	(396)
Amortissement et dépréciation		50 164	41 108
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	7	(3 112)	—
Coûts de restructuration	13	66	2 900
		837 927	705 560
Perte d'exploitation		(52 429)	(38 103)
Coûts de financement	8	35 640	32 213
Revenus du financement		(13 025)	(8 378)
Variation de la juste valeur des dérivés		22 159	9 921
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	9	11 747	10 139
Gain de change		(42 127)	(22 829)
Gain sur cession de placement	7	(5 784)	—
Gain sur cession d'actifs	14	—	(2 511)
Perte avant charge d'impôts		(61 039)	(56 658)
Impôts sur le résultat (récupération)			
Exigibles		401	254
Différés		(463)	(302)
		(62)	(48)
Perte nette de la période		(60 977)	(56 610)
Perte par action	11		
De base		(1,58)	(1,49)
Diluée		(1,58)	(1,49)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 janvier	
	2024	2023
	\$	\$
Perte nette de la période	(60 977)	(56 610)
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés en résultat net		
Perte de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	(382)	(735)
Total des autres éléments du résultat global	(382)	(735)
Résultat global de la période	(61 359)	(57 345)

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Capital- actions \$	Provision pour paiements fondés sur des actions \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global	
				Montant cumulé des écarts de change \$	Total des capitaux propres (négatifs) \$
Solde au 31 octobre 2022	221 924	16 092	(984 602)	(3 594)	(750 180)
Perte nette de la période	–	–	(56 610)	–	(56 610)
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(735)	(735)
Résultat global de la période	–	–	(56 610)	(735)	(57 345)
Émission sur le capital autorisé	341	–	–	–	341
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	–	56	–	–	56
	341	56	–	–	397
Solde au 31 janvier 2023	222 265	16 148	(1 041 212)	(4 329)	(807 128)
Résultat net de la période	–	–	31 318	–	31 318
Autres éléments du résultat global	–	–	1 442	(6 037)	(4 595)
Résultat global de la période	–	–	32 760	(6 037)	26 723
Émission sur le capital autorisé	1 185	–	–	–	1 185
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	–	181	–	–	181
	1 185	181	–	–	1 366
Solde au 31 octobre 2023	223 450	16 329	(1 008 452)	(10 366)	(779 039)
Perte nette de la période	–	–	(60 977)	–	(60 977)
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(382)	(382)
Résultat global de la période	–	–	(60 977)	(382)	(61 359)
Émission sur le capital autorisé	414	–	–	–	414
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	–	(195)	–	–	(195)
	414	(195)	–	–	219
Solde au 31 janvier 2024	223 864	16 134	(1 069 429)	(10 748)	(840 179)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Notes	Trimestres clos les 31 janvier	
		2024 \$	2023 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Perte nette de la période		(60 977)	(56 610)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :			
Amortissement et dépréciation	6	50 164	41 108
Variation de la juste valeur des dérivés		22 159	9 921
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription		11 747	10 139
Gain de change		(42 127)	(22 829)
Gain sur cession de placement	7	(5 784)	—
Reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise	7	(3 112)	—
Gain sur cession d'actifs	14	—	(2 511)
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	7	(130)	(396)
Intérêts capitalisés à la dette à long terme et aux obligations locatives		10 848	11 416
Impôts différés		(463)	(302)
Avantages du personnel		465	450
Charge liée aux paiements fondés sur des actions		(195)	56
		(17 405)	(9 558)
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel		137 578	208 785
Variation nette de la provision pour conditions de retour		12 232	11 183
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels		(21 703)	(15 322)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		110 702	195 088
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels		(49 159)	(10 481)
Contrepartie reçue pour la cession d'un placement, nette des frais de transaction	7	20 414	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(28 745)	(10 481)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement des obligations locatives	8	(42 864)	(40 457)
Remboursement de la dette à long terme	8	(20 700)	—
Produit de l'émission d'actions	11	414	341
Coûts de transaction		—	(191)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(63 150)	(40 307)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(1 168)	877
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		17 639	145 177
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		435 647	322 535
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		453 286	467 712
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)			
Impôts sur les bénéfices payés (recupérés), nets		(172)	57
Intérêts reçus		(12 375)	(7 319)
Intérêts payés		23 115	19 351

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]
[non audités]

Note 1 Renseignements sur la Société

Transat A.T. inc. [la «Société»], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages loisirs. Le cœur de son organisation est formé d'une compagnie aérienne loisir canadienne, offrant des destinations internationales et canadiennes, et est intégrée verticalement avec ses autres services de forfaits séjour, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages et de services à valeur ajoutée offerts à destination.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 13 mars 2024.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 Principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » qui ont été évalués à la juste valeur.

Impôts sur le résultat

Au cours de l'exercice financier 2023, le gouvernement du Canada a proposé de mettre en œuvre les règles du Pilier 2 publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui seront applicables pour les exercices financiers ouverts à compter du 31 décembre 2023 (1^{er} novembre 2024 pour la Société). Le modèle de règles du Pilier 2 prévoit la mise en œuvre d'un impôt minimal mondial de 15 % applicable aux grandes entreprises multinationales, dont l'application relève de chaque pays. À ce jour, les règles du Pilier 2 n'ont pas encore été incluses dans un projet de loi au Canada, mais ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées dans certaines juridictions où la Société exerce ses activités. Les règles du Pilier 2 ne sont pas applicables pour le présent exercice financier et la Société évalue actuellement son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat découlant de ces règles.

Modification de méthodes comptables

Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants* qui apportait des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à clarifier la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers dont la date de règlement est incertaine en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des amendements au document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants*. Les amendements visent notamment à améliorer les informations qu'une entité fournit lorsque son droit de différer le règlement d'un passif est soumis au respect de clauses restrictives dans les douze mois suivant la date de clôture. Plus particulièrement, les amendements précisent que les clauses restrictives à respecter après la date de clôture n'affectent pas le classement des instruments d'emprunt ou d'autres passifs financiers en tant que courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications obligent une société à divulguer des informations sur ces clauses restrictives dans les notes aux états financiers.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, et l'application anticipée est permise. Il est trop tôt pour déterminer si l'application de ces modifications pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date d'adoption.

Note 3 Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés

Au 31 janvier 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 570 716 \$ [379 006 \$ au 31 octobre 2023] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 71 220 \$, dont 29 750 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [71 746 \$ au 31 octobre 2023, dont 29 750 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 4 Clients et autres débiteurs

	Au 31 janvier 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
Sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit	54 111	46 851
Sommes à recevoir de l'État	50 427	30 381
Créances-clients	12 036	11 308
Encaisses bailleurs à recevoir	7 163	18 862
Autres montants à recevoir	29 017	31 273
	152 754	138 675

Note 5 Dépôts

	Au 31 janvier 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
Dépôts d'entretien aux bailleurs	195 267	179 997
Dépôts auprès des processeurs de cartes de crédit	86 010	92 064
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	42 357	43 711
Dépôts auprès de fournisseurs	7 679	7 033
	331 313	322 805
Moins tranche récupérable à moins d'un an	95 087	100 609
	236 226	222 196

Note 6 Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives aéronefs \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Terrain, édifice et améliorations locatives \$	Droit d'utilisation Flotte \$	Droit d'utilisation Immobilier et autres \$	Total \$
Coût							
Solde au 31 octobre 2023	105 491	161 874	39 506	16 746	1 674 883	113 832	2 112 332
Ajouts	1 999	14 099	1 006	19	30 914	76	48 113
Reclassement	—	—	(1 859)	1 859	—	—	—
Radiations	—	(2 575)	—	—	(10 680)	(738)	(13 993)
Écart de change	—	—	(116)	(105)	—	(22)	(243)
Solde au 31 janvier 2024	107 490	173 398	38 537	18 519	1 695 117	113 148	2 146 209
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2023	70 300	94 697	29 867	12 220	746 306	75 833	1 029 223
Amortissement	2 126	2 721	875	178	41 764	1 378	49 042
Radiations	—	(2 575)	—	—	(10 680)	(738)	(13 993)
Écart de change	—	—	(105)	(63)	—	(20)	(188)
Solde au 31 janvier 2024	72 426	94 843	30 637	12 335	777 390	76 453	1 064 084
Valeur comptable nette au 31 janvier 2024	35 064	78 555	7 900	6 184	917 727	36 695	1 082 125

	Améliorations locatives aéronefs \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Terrain, édifice et améliorations locatives \$	Droit d'utilisation Flotte \$	Droit d'utilisation Immobilier et autres \$	Total \$
Coût							
Solde au 31 octobre 2022	105 911	142 270	46 843	63 209	1 415 370	111 449	1 885 052
Ajouts	1 179	19 683	4 143	397	281 821	4 027	311 250
Reclassement	—	—	(4 990)	4 990	—	—	—
Dispositions	(1 599)	(34)	(24)	(46 757)	(20 332)	—	(68 746)
Radiations	—	(45)	(6 456)	(4)	(1 976)	(1 686)	(10 167)
Dépréciation	—	—	—	(4 592)	—	—	(4 592)
Écart de change	—	—	(10)	(497)	—	42	(465)
Solde au 31 octobre 2023	105 491	161 874	39 506	16 746	1 674 883	113 832	2 112 332
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2022	63 648	86 376	32 842	11 534	618 142	72 359	884 901
Amortissement	8 251	8 368	3 505	703	150 472	5 141	176 440
Dispositions	(1 599)	(2)	(15)	—	(20 332)	—	(21 948)
Radiations	—	(45)	(6 456)	(4)	(1 976)	(1 686)	(10 167)
Écart de change	—	—	(9)	(13)	—	19	(3)
Solde au 31 octobre 2023	70 300	94 697	29 867	12 220	746 306	75 833	1 029 223
Valeur comptable nette au 31 octobre 2023	35 191	67 177	9 639	4 526	928 577	37 999	1 083 109

Note 7 Placement

La variation du placement dans Desarrollo Transimar, se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2023	11 797
Quote-part du résultat net	130
Reprise de dépréciation	3 112
Écart de conversion	(409)
Disposition	(14 630)
Solde au 31 janvier 2024	—

Le 9 janvier 2024, la Société a clôturé l'accord de vente et d'achat de sa participation de 50 % dans Desarrollo Transimar, une société mexicaine exploitant un hôtel, le Marival Armony Luxury Resort & Spa, à son coactionnaire. La transaction, d'un montant ferme de 15 500 \$ US [20 749 \$], a été réglée en espèces à la clôture de la transaction. La valeur du placement à cette date était de 14 630 \$. La Société a enregistré un gain sur cession de placement de 5 784 \$, net des frais de transaction de 335 \$.

Note 8 Dette à long terme et obligations locatives

Le tableau suivant présente les échéances et les taux d'intérêt moyens pondérés liés à la dette à long terme et aux obligations locatives aux 31 janvier 2024 et 31 octobre 2023. La partie courante des obligations locatives inclut des paiements de loyers différés liés aux baux d'aéronefs de 33 189 \$ [34 011 \$ au 31 octobre 2023] :

	Échéance finale	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré %	Au 31 janvier 2024 \$	Au 31 octobre 2023 \$
Dette à long terme				
Financement garanti - CUGE	2025	10,01	40 980	51 858
Financement non garanti - CUGE	2026	13,27	327 379	317 222
Facilité de crédit non garantie - Crédits voyage	2028	14,00	211 406	205 178
Entente de crédit à terme rotatif	2025	9,96	49 608	49 593
Entente de crédit subordonnée	2025	15,24	35 731	45 294
Dette à long terme		13,16	665 104	669 145
Obligations locatives				
Flotte	2024-2035	6,32	1 097 087	1 178 764
Immobilier et autres	2024-2037	5,59	41 320	42 687
Obligations locatives		6,29	1 138 407	1 221 451
Total dette à long terme et obligations locatives		8,83	1 803 511	1 890 596
Partie courante des obligations locatives			(150 204)	(150 246)
Dette à long terme et obligations locatives			1 653 307	1 740 350

Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'un accord avec le gouvernement du Canada qui lui a permis d'emprunter des liquidités de 743 300 \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). Les facilités de crédit entièrement remboursables mises à disposition par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada au titre du CUGE, se décomposent comme suit :

Financement garanti CUGE

Un montant initial de principal de 78 000 \$, sous forme de facilité de crédit non renouvelable et garantie, qui vient à échéance le 29 avril 2025. La facilité de crédit est garantie au moyen d'une charge de premier rang grevant les actifs des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions et porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 janvier 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, la Société a effectué un remboursement de 11 000 \$, portant ainsi le solde de principal à rembourser à 41 400 \$ [52 400 \$ au 31 octobre 2023]. Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 40 980 \$ au 31 janvier 2024 [51 858 \$ au 31 octobre 2023].

Financement non garanti CUGE

Un montant de 312 000 \$, sous forme de facilité de crédit non renouvelable et non garantie qui vient à échéance le 29 avril 2026. La facilité de crédit portait intérêt au taux de 5,0 % jusqu'au 31 décembre 2023. Elle porte maintenant intérêt au taux de 8,0 % jusqu'au 31 décembre 2024, augmentant de 2,0 % par an par la suite, avec possibilité de capitalisation des intérêts jusqu'au 31 décembre 2024. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible.

Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable s'élève à 327 379 \$ au 31 janvier 2024 [317 222 \$ au 31 octobre 2023].

Dans le contexte du montage financier, la Société a émis un total de 13 000 000 bons de souscription [*note 9*] en lien avec le financement non garanti - CUGE.

Facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage

Un montant de 353 300 \$ sous forme de facilité de crédit non garantie afin d'offrir un remboursement aux voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020 et pour lesquels un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Cette facilité de crédit vient à échéance le 29 avril 2028 et porte intérêt au taux de 1,22 %. Dans la mesure où le financement garanti CUGE et le financement non garanti CUGE n'auront pas été remboursés, cette facilité de crédit pourrait devenir immédiatement exigible en cas de défaut en vertu du financement CUGE, y compris advenant un changement de contrôle et ce, en l'absence d'une renonciation par les prêteurs à en faire valoir l'exigibilité ou advenant un changement de contrôle sans le consentement des prêteurs.

Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité de crédit était pleinement utilisée. Au 31 janvier 2024, la valeur comptable de la facilité de crédit s'élève à 211 406 \$ [205 178 \$ au 31 octobre 2023], et un montant de 140 480 \$ [146 634 \$ au 31 octobre 2023] est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à ces prélèvements. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, un montant de 6 228 \$ a été reconnu à titre de produits tirés des subventions publiques en déduction des coûts de financement.

Dans le cadre de la mise en place de ces facilités de crédit, la Société a pris certains engagements, relatifs notamment :

- Au remboursement des voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1^{er} février 2020, pour lequel un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Les remboursements ont commencé au début du mois de mai 2021. Conformément à l'accord conclu, pour être éligibles, les clients devaient faire connaître leur souhait d'être remboursés avant le 26 août 2021;
- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien du niveau d'emploi actif à hauteur de celui constaté au 28 avril 2021.

Autres facilités de crédit

Entente de crédit à terme rotatif

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ aux fins de ses opérations qui vient à échéance le 29 avril 2025. Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 janvier 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité était pleinement utilisée.

Entente de crédit subordonnée

La Société dispose d'une entente de crédit subordonnée aux fins de ses opérations au montant initial de principal de 70 000 \$. L'entente vient à échéance au 29 avril 2025 et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de deuxième rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, majoré d'une prime de 9,75 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 8,75 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 janvier 2024, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, la Société a effectué un remboursement de 9 700 \$ portant ainsi le solde de principal à rembourser à 36 300 \$ [46 000 \$ au 31 octobre 2023]. Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, la facilité était pleinement utilisée.

Entente de crédit rotatif – Lettres de crédit

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74 000 \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2024, un montant de 69 228 \$ était utilisé [69 855 \$ au 31 octobre 2023] dont 29 750 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

Coûts de financement

La charge d'intérêt pour les périodes terminées les 31 janvier 2024 et 2023 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les	
	2024	2023
	\$	\$
Charge d'intérêt liée aux obligations locatives	17 579	14 968
Charge d'intérêt sur la dette à long terme	15 737	14 632
Charge de désactualisation de la provision pour conditions de retour	1 844	1 302
Autres intérêts	480	1 311
Coûts de financement	35 640	32 213

Charge de loyer

La charge de loyer pour les périodes terminées les 31 janvier 2024 et 2023 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2024	2023
	\$	\$
Paiements de loyer variables	3 942	1 693
Baux à court terme	2 845	294
Loyer d'aéronefs	6 787	1 987
Paiements de loyer variables	—	517
Baux à court terme	1 967	1 080
Baux liés à des actifs de faible valeur	81	93
	8 835	3 677

Flux de trésorerie liés aux obligations locatives

Les flux de trésorerie liés aux remboursements des obligations locatives pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024 sont présentés dans le tableau suivant :

	Flux de trésorerie \$	Variations sans effet sur la trésorerie \$	Total \$
Solde au 31 octobre 2023			1 221 451
Remboursements	(42 864)	1 005	(41 859)
Nouvelles obligations locatives (nouveaux contrats et amendements)	—	155	155
Portion intérêts des paiements de loyer différés	—	598	598
Écart de change	—	(41 938)	(41 938)
Solde au 31 janvier 2024	(42 864)	(40 180)	1 138 407

Analyse des échéances

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts liés à la dette à long terme et aux obligations locatives au 31 janvier 2024 s'établissent comme suit. Les intérêts sur la dette à long terme incluent seulement les intérêts dus au 31 janvier 2024. Les obligations locatives en dollars américains sont convertis au taux de clôture USD/CAD de 1,3386 au 31 janvier 2024 :

Exercice se terminant le 31 octobre	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations liées à la dette à long terme	—	126 319	327 379	—	211 406	—	665 104
Flotte	148 988	199 483	178 047	165 258	150 887	567 583	1 410 246
Immobilier et autres	3 858	6 003	4 118	5 650	5 045	30 215	54 889
Obligations locatives	152 846	205 486	182 165	170 908	155 932	597 798	1 465 135
Total	152 846	331 805	509 544	170 908	367 338	597 798	2 130 239

La note 6 présente l'information requise en vertu des actifs liés aux droits d'utilisation et à l'amortissement. La note 15 présente l'information en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années.

Note 9 Passif lié aux bons de souscription

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement non garanti CUGE [note 8], le 29 avril 2021, la Société a émis au gouvernement du Canada un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action, exerçables au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75% de l'engagement total disponible au titre du financement non garanti CUGE.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détiennne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement non garanti CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement non garanti CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

En vertu des limites énoncées précédemment, si les 13 000 000 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 9 658 090 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 3 341 910 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

De plus, en ce qui a trait aux 9 658 090 bons de souscription, par consentement mutuel, les parties peuvent régler leur exercice via un règlement en espèces. Dans la mesure où les actions de Transat sont cotées sur un marché organisé, la Société pourrait aussi choisir de régler l'exercice de ces mêmes 9 658 090 bons de souscription sur une base nette en actions, c'est-à-dire en émettant des actions sur la base du différentiel entre le cours au marché de l'action de Transat et le prix d'exercice des bons de souscription.

Étant donnée l'existence des mécanismes de règlement nets en trésorerie ou en actions, les bons de souscription sont comptabilisés à titre d'instruments financiers dérivés au passif de la Société. À la date d'émission, selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, la juste valeur des 13 000 000 bons de souscription émis le 29 avril 2021 a été estimée à 41 491 \$ et comptabilisée à titre de passif. La Société a utilisé un taux d'intérêt sans risque de 1,66 %, une volatilité prévue de 55,8 % et une durée contractuelle de 10 ans dans son modèle.

La juste valeur initiale des bons de souscription a initialement été comptabilisée à l'actif à titre de coûts de financement reportés associés au financement non garanti CUGE. Lors des tirages sur le financement non garanti CUGE, les coûts de financement reportés comptabilisés à l'actif ont été appliqués en réduction de la valeur comptable initiale des passifs constatés, au pro-rata des montants tirés. L'escompte qui en a découlé fait partie de la détermination du taux effectif de chaque tirage en conjonction avec les flux de trésorerie prévus pour le remboursement des tirages.

Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est classé au niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur.

À chaque date de clôture, la juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables, d'où leur considération au niveau 3.

La variation du passif lié aux bons de souscription se détaille comme suit :

	Trimestre clos le 31 janvier 2024	Exercice clos le 31 octobre 2023
	\$	\$
Solde d'ouverture	20 816	24 360
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription annulés	—	(8 881)
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	11 747	5 337
Solde de fermeture	32 563	20 816

Pour réévaluer le passif lié aux bons de souscription, classé de niveau 3, la Société a utilisé un modèle d'évaluation de Black-Scholes. Au 31 janvier 2024, la principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue, laquelle est estimée à 56,7 %. Une augmentation de 5,0 % de la volatilité prévue dans le modèle d'évaluation provoquerait une augmentation totale de 1 119 \$ du passif lié aux bons de souscription au 31 janvier 2024.

Note 10 Provison pour conditions de retour

La provision pour conditions de retour est liée aux obligations contractuelles de retourner les aéronefs et les moteurs loués à la fin des baux dans des conditions d'entretien pré-déterminées. La variation de la provision pour conditions de retour se détaille comme suit :

	Trimestre clos le 31 janvier 2024	Exercice clos le 31 octobre 2023
	\$	\$
Solde d'ouverture	177 832	154 772
Provisions supplémentaires	5 179	30 934
Changements d'estimations	5 276	(17 371)
Charge de désactualisation	1 844	5 341
Perte (gain) de change	(7 657)	4 156
Solde de fermeture	182 474	177 832
Provisions courantes	1 829	1 856
Provisions non courantes	180 645	175 976
Solde de fermeture	182 474	177 832

Les changements d'estimations incluent notamment les modifications au taux d'inflation à appliquer aux coûts actuels estimés et au taux d'actualisation de la provision pour conditions de retour.

Note 11 Capitaux propres**Capital-actions autorisé****Actions à droit de vote variable de catégorie A**

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles détiennent une voix par action à toute assemblée des actionnaires sujet à une réduction automatique des droits de vote qui y sont rattachés dans l'éventualité où i) tout non-Canadien, individuellement ou avec des personnes du même groupe détient plus de 25 % des voix exprimées, ii) tout non-Canadien autorisé à fournir un service aérien dans tout territoire (au total) détient plus de 25 % des voix exprimées, ou iii) les voix qui seraient exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A seraient de plus de 49 %. Si une des limitations applicables susmentionnées est dépassée, les votes qui devraient être attribués aux porteurs d'actions de catégorie A seront attribués comme suit :

- d'abord, le cas échéant, il y aura une réduction des droits de vote de tout non-Canadien individuel (y compris un non-Canadien autorisé à fournir un service aérien) dont les votes totalisent plus de 25 % des votes, et ce, de manière à ce que ledit porteur non-Canadien ne puisse jamais être porteur de plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées à une assemblée;
- ensuite, le cas échéant, et une fois que la répartition au prorata telle que décrite ci-haut est effectuée, une réduction proportionnelle supplémentaire sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A non-Canadiens autorisés à fournir un service aérien, et ce, de manière à ce que lesdits porteurs non-Canadiens ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée;
- enfin, le cas échéant, et une fois que les deux répartitions au prorata décrites ci-haut ont été effectuées, une réduction proportionnelle sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A, et ce, de manière à ce que tous les porteurs non-Canadiens d'actions de catégorie A ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 49 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Capital-actions émis et en circulation

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2022	38 012 144	221 924
Émission de la trésorerie	477 214	1 526
Solde au 31 octobre 2023	38 489 358	223 450
Émission de la trésorerie	143 002	414
Solde au 31 janvier 2024	38 632 360	223 864

Au 31 janvier 2024, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 2 319 036 et à 36 313 324 [2 717 825 et 35 771 533 au 31 octobre 2023].

Régime d'options d'achat d'actions

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2023	425 904	5,32
Attribuées	100 000	3,90
Exercées	—	—
Renoncées	(150 000)	4,61
Expirées	—	—
Solde au 31 janvier 2024	375 904	5,23
Options pouvant être exercées au 31 janvier 2024	75 904	10,24

Bons de souscription

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, aucun exercice de bons de souscription n'a eu lieu. Conséquemment, la Société n'a émis aucune action en lien avec l'exercice de bons de souscription [note 9].

Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2024	2023
(en milliers, sauf les montants par action)	\$	\$
NUMÉRATEUR		
Résultat net servant au calcul du résultat de base par action	(60 977)	(56 610)
Effet de la conversion présumée des bons de souscription	11 747	10 139
Retrancher l'effet antidilutif	(11 747)	(10 139)
Résultat net servant au calcul du résultat dilué par action	(60 977)	(56 610)
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	38 580	38 065
Effet des titres potentiellement dilutifs		
Options d'achat d'actions	2	—
Retrancher l'effet antidilutif	(2)	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 580	38 065
Perte par action		
De base	(1,58)	(1,49)
Diluée	(1,58)	(1,49)

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, un total de 325 904 options d'achat d'actions en circulation et les 9 658 090 bons de souscription acquis pouvant être exercés via l'émission d'action ont été exclus du calcul puisque leur prix d'exercice était supérieur au cours moyen des actions pour la période [406 034 options d'achat d'actions et 9 536 000 bons de souscription pour le trimestre clos le 31 janvier 2023].

Note 12 Information supplémentaire sur les revenus

Ventilation des revenus tirés de contrats avec des clients

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et dessert deux principaux marchés qui représentent également ses deux principales lignes de produits, soit le marché transatlantique et le marché Amérique, qui incluent les routes Sud. Le tableau ci-dessous présente la ventilation par marché des revenus des contrats avec des clients :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2024	2023
	\$	\$
Clients		
Amérique	675 822	570 383
Transatlantique	106 485	91 718
Autres	3 191	5 356
Total des revenus	785 498	667 457

Note 13 Coûts de restructuration

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2024	2023
	\$	\$
Coûts de restructuration		
Indemnités de départ	–	2 900
Coûts de réinstallation du personnel	66	–
	66	2 900

Les coûts de restructuration correspondent principalement aux indemnités de cessation d'emploi liées à la fermeture de la base de Vancouver à compter du 30 juin 2023 ainsi qu'aux coûts de réinstallation du personnel.

La variation de la provision pour indemnités de départ, qui est incluse dans le solde du poste Fournisseurs et autres créiteurs, se détaille comme suit:

	Trimestre clos le 31 janvier 2024	Exercice clos le 31 octobre 2023
	\$	\$
Solde d'ouverture	1 151	2 015
Utilisation de la provision	(153)	(3 858)
Provisions supplémentaires	–	3 551
Montants inutilisés repris	–	(557)
Solde de fermeture	998	1 151

Note 14 Gain sur cession d'actifs

Le gain sur cession d'actifs est lié à la cession d'actifs et à la résiliation de contrats de location.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023, le gain sur cession d'actif de 2 511 \$ est dû au retour au bailleur d'un Boeing 737-800. Ce gain résulte principalement du renversement du solde d'obligations locatives y afférent. La valeur comptable des actifs liés au droit d'utilisation pour ce bail d'aéronef avait été entièrement dépréciée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Note 15 Engagements et éventualités

Contrats de location et autres engagements

Au 31 janvier 2024, la Société est partie à des engagements pour la location de quatre Airbus A321LR dont les livraisons sont prévues en 2024 et de quatre Airbus A321XLR à être livrés entre 2025 et 2027. La Société a aussi des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que des obligations d'achat, en vertu de divers contrats avec des fournisseurs, notamment en lien avec les contrats de service informatique, effectuées dans le cours normal des affaires. Le tableau suivant présente les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années et des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que les obligations d'achat :

Exercice se terminant le 31 octobre	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location (aéronefs et autres)	8 672	34 756	53 429	64 871	67 766	577 653	807 147
Obligations d'achat	29 828	12 089	5 931	5 821	1 701	—	55 370
	38 500	46 845	59 360	70 692	69 467	577 653	862 517

Litiges

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines d'entre elles n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

Autre

De temps à autre, la Société fait l'objet de vérifications par les autorités fiscales qui soulèvent des questions quant au traitement fiscal de certaines transactions. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, les réclamations ou risques fiscaux dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisés par la Société selon la meilleure estimation possible du montant de la perte.

Note 16 Garanties

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 4, 14, 17 et 24 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2023 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Contrats de cautionnement

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 janvier 2024, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 768 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 janvier 2024, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Note 17 Informations sectorielles

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

